



**Economic Commission for
Africa**



African Union



**United Nations Development
Programme**

**Réunion Ad Hoc du groupe d'experts sur « Les Produits sensibles et spéciaux dans les
négociations commerciales »**

Cérémonie d'ouverture

3-4 Mai 2007

Cotonou- Bénin

Excellence, Monsieur le Ministre de l'Industrie et du Commerce

Excellence, Monsieur le Représentant de l'Union africaine

Excellence, Monsieur le Coordonnateur du Groupe africain à l'OMC

Excellence, Monsieur le Représentant du Programme des Nations Unies pour le Développement

Excellences, Mesdames et messieurs les Ambassadeurs

Chers collègues du Système des Nations Unies et des Institutions partenaires

Honorables invités

Distingués délégués

Mesdames et messieurs,

Permettez-moi, au nom de Mr. Abdoulie Janneh, Secrétaire général-adjoint des Nations Unies et Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies, de vous souhaiter une chaleureuse et cordiale bienvenue à cette réunion d'experts sur les produits et spéciaux. Je voudrais également exprimer à travers vous, Excellence Monsieur le Ministre, la profonde reconnaissance de la CEA à la République du Bénin, pays hôte de cette rencontre, pour la qualité de l'accueil qui nous a été réservé.. Depuis notre arrivée à Cotonou, en effet, vos services et vos collaborateurs nous ont apporté sans compter, toute leur aide pour faire en sorte que cette réunion soit un franc succès.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, l'un des mandats de la CEA est d'aider les Etats africains à améliorer leur capacité à participer de manière plus effective aux négociations bilatérales et multilatérales sur le commerce. Ces négociations sont d'une grande technicité et nécessitent des compétences adéquates. La CEA s'emploie depuis quelques années à appuyer les négociateurs africains au niveau de son siège à Addis-Abeba à travers son Centre Africain de Politique Commerciale. La CEA s'appuie également dans cette tâche sur son bureau régional à Genève mais également sur d'autres partenaires dont l'Union africaine et le PNUD.

Je voudrais à cet égard souligner, le rôle important joué par le groupe africain à l'OMC et son coordinateur. ..

Permettez-moi de saisir l'occasion de ma présence dans cette belle ville de Cotonou, pour féliciter très chaleureusement et très sincèrement son Excellence l'Ambassadeur Amehou pour tout le travail, toute la passion, le sérieux et l'engagement avec lesquels le Bénin s'est acquitté de son rôle de coordinateur du Groupe africain à l'OMC ces seize derniers mois. Il a su faire entendre la voix de l'Afrique dans les nombreux forums internationaux auxquels les pays africains ont pris part. Je profite également de cette réunion pour souhaiter la bienvenue au nouveau coordinateur du Groupe Africain et le féliciter d'avoir accepté cette mission exigeante. Je tiens à vous dire, Excellence, M. Arsène Balihuta que vous pouvez d'ores et déjà compter sur la disponibilité de la CEA ainsi que ses partenaires dont l'Union Africaine, le Programme des Nations Unies pour le Développement, de la CNUCED, la FAO, l'ONUDI, l'OMC ainsi que la Banque Mondiale. Nous vous apporterons tout notre soutien dans vos nouvelles responsabilités et nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec le Groupe africain en mettant toutes nos ressources techniques à sa disposition. .

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Votre présence ici à cette réunion d'experts sur les produits sensibles et spéciaux dans les négociations commerciales, organisée à la demande du groupe Africain et en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement, est à nouveau un témoignage, que les pays africains sont résolument engagés dans le cycle de négociations de Doha, dans un esprit positif et constructif. . Ils sont aussi persuadés qu'une conclusion rapide de ces négociations ne peut que contribuer à leur dynamique de croissance et à la lutte contre la pauvreté.

Le lancement du cycle de Doha en 2001 a été un moment important dans l'histoire des relations commerciales internationales. La déclaration de Doha a en effet mis au centre des préoccupations de ce nouveau cycle la question du développement et s'est fixé pour objectif de prendre en compte les intérêts des pays en voie de développement sur des questions aussi importantes que l'accès aux marchés, le traitement spécial et différencié, la protection de leur industrie naissante et de leurs secteurs agricoles qui sont indispensables à la survie de millions de paysans démunis.

Les pays en voie de développement, et plus particulièrement les pays africains, ont accueilli avec beaucoup d'enthousiasme la déclaration de Doha, convaincus que la réduction des distorsions commerciales sur le marché mondial ne pouvait que leur ouvrir de nouvelles opportunités. En effet, depuis quelques années, les pays en développement ont reconnu le rôle positif que peut jouer le commerce international dans leur croissance et la diversification de leurs économies, parfois

réduites à exporter un seul produit. Ils ont donc fait du commerce international un pilier de leurs nouvelles stratégies de développement.

Ces attentes ont malheureusement été déçues et l'Afrique n'a cessé de se marginaliser dans le commerce international. Sa part dans les échanges internationaux est aujourd'hui réduite à la portion congrue. Par ailleurs, la globalisation, devenue une réalité incontournable offre à l'Afrique un nouveau potentiel. Mais en même temps elle n'a cessé de susciter des inquiétudes et des interrogations du fait des inégalités et de la marginalisation qu'elle engendre. Dans ce contexte, la déclaration de Doha et l'engagement pour le développement ont constitué des réponses importantes aux préoccupations des pays africains qui ont besoin d'une ouverture plus grande des marchés mondiaux à leurs produits et d'une réduction des inégalités qui accompagnent la globalisation.

Or on observe, en dépit de la volonté politique exprimée maintes fois de finaliser ce cycle dans des délais relativement courts que les négociations ont été longues, pénibles et semées d'embûches. Des délais importants n'ont pas été respectés. Des retards considérables ont été enregistrés. Malgré ces difficultés, les pays africains ont continué à participer de manière active à ces négociations et ont présenté un front uni malgré la diversité des situations économiques qui prévalent dans les différents pays.

Excellence, Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Mesdames et Messieurs,

Les négociations semblent prendre aujourd'hui un nouveau tournant. En effet, des réunions se sont multipliées entre les représentants de grands pays. Des déclarations semblent suggérer que les différents pays membres de l'OMC veulent finaliser au plus vite ce cycle de négociations. Cette évolution est importante pour l'Afrique qui nourrit de grandes attentes dans ce cycle de négociations et espère qu'il puisse répondre de manière ambitieuse à ses attentes. Mais en même temps, les négociations prennent une orientation de plus en plus technique. Ainsi, les produits spéciaux et les mécanismes spéciaux de sauvegarde qui ont été reconnus depuis quelques temps sont devenus aujourd'hui un sujet important de discussion. Les pays en voie de développement en général, et particulièrement les pays africains ont avancé plusieurs justifications pour exclure des produits de la libéralisation. Ceux-ci incluent entre autres: la prévention d'une chute des revenus tarifaires; la protection d'industries naissantes; l'utilisation de la politique commerciale dans leur stratégie de diversification économique; la protection de catégories spécifiques de la population et l'assurance d'une sécurité alimentaire.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

C'est dans ce contexte que la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, en collaboration avec Le PNUD et l'Union Africaine, et avec le soutien de la coopération danoise et le Fonds Canadien pour l'Afrique a décidé d'organiser cette réunion d'experts sur les produits spéciaux, répondant ainsi à la demande du groupe Africain au sein de l'OMC. Cette réunion s'inscrit dans une tradition que la CEA a ouverte depuis plusieurs années afin d'offrir un espace d'échanges et de discussions pour les pays africains. De Grand Baie, à Tunis, en passant par le Caire, Addis, Mombassa, Accra, nous nous retrouvons aujourd'hui à Cotonou avec nos collègues de l'UA et du PNUD pour échanger et discuter des défis nouveaux qui se posent aux pays africains dans ces négociations. Il ne s'agit nullement comme vous le savez de se substituer à vos enceintes habituelles de prises de décisions et cette réunion, comme par le passé se limitera à favoriser un échange ouvert et constructif sans chercher à prendre des décisions ou des positions qui sont réservées à vos Institutions et à vos organes de prises de décisions.

L'objectif de cette réunion est d'offrir au groupe africain, l'expertise technique nécessaire à la compréhension d'une question technique et aussi complexe que celle des produits spéciaux. Nous avons invité des intervenants d'horizons assez divers mais dotés d'une expertise technique solide et reconnus comme les meilleurs spécialistes mondiaux sur cette question.

Notre objectif est de donner un fondement technique solide aux positions du groupe africain. Il est important de souligner à ce niveau, le saut qualitatif que votre groupe a enregistré dans ce cycle de négociations. C'est cette expertise technique solide obtenue notamment grâce à la contribution de vos partenaires, dont la CEA qui a fait de l'Afrique et de votre groupe un acteur respecté et écouté dans ce cycle de négociations.

Nous sommes persuadés que nos discussions et nos analyses seront d'une grande utilité pour l'avenir de la participation du groupe africain au cycle de négociations de Doha.

Je souhaite plein succès à vos travaux et un bon séjour à Cotonou. Merci de votre aimable attention.